



AGIR et RÉAGIR

DICRIM

Version 1 — 2026

Document d'Information Communal sur les RISQUES MAJEURS



DOCUMENT À CONSERVER

SOMMAIRE

Édito du Maire

Le mot du Maire	3
-----------------------	---

Comprendre les risques

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?	4
Saint-Michel-de-Fronsac — les risques existants	4
Que fait la commune ? Le Plan Communal de Sauvegarde	4
Les dispositifs d'alerte	5

Risques naturels

Inondation	6
Remontée de nappe	7
Risques côtiers (submersion, tsunami)	8
Séisme	9
Mouvements de terrain	10
Retrait-gonflement des argiles	11
Feu de forêt	12
Radon	13

Risques technologiques

Rupture de barrage	14
--------------------------	----

Informations utiles

Numéros utiles et contacts	15
----------------------------------	----

Pour se protéger des risques, il faut les connaître.

Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêt(e).

« Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile »

(Code de la sécurité intérieure, art. L721-1)

Photo
du Maire

Le risque zéro n'existe pas. Notre commune, comme la grande majorité des communes françaises, est exposée à des risques de natures différentes — naturels et technologiques — qui peuvent engendrer des situations de crise auxquelles il nous faut faire face.

À Saint-Michel-de-Fronsac, les risques identifiés sont peu nombreux, mais cela ne veut pas dire que nous en sommes préservés. C'est pourquoi nous nous appuyons sur un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

En cas d'accident, les autorités et les secours publics ont les moyens d'informer et de tout mettre en œuvre pour secourir les habitants. Cependant, votre concours est capital pour optimiser l'efficacité de leur intervention. C'est pourquoi je vous invite à prendre connaissance de ce DICRIM et à le conserver précieusement chez vous.

Le DICRIM vous informe sur les risques recensés sur notre commune, en expliquant simplement ce qu'ils recouvrent et le bon comportement à adopter par chacun d'entre nous.

Bien à vous,

Jean-Marc Duboureau

Maire de Saint-Michel-de-Fronsac

ÉDITO

COMPRENDRE LES RISQUES

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un risque majeur, naturel ou technologique, se caractérise par sa **faible fréquence** et sa **forte gravité** (nombreuses victimes potentielles, dommages importants...). Selon le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) de la Gironde édité par la Préfecture, la commune de Saint-Michel-de-Fronsac est concernée par plusieurs risques majeurs.

Pourquoi s'informer sur les risques majeurs ?

L'article L.125-2 du Code de l'environnement précise que « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent ». Ce DICRIM a pour objectif de vous sensibiliser aux bons réflexes de protection à adopter en cas d'évènement majeur, afin que vous deveniez acteur de votre propre sécurité.

Saint-Michel-de-Fronsac — les risques existants

Risque	Niveau sur la commune
Inondation	EXISTANT
Remontée de nappe	EXISTANT
Risques côtiers (submersion, tsunami)	EXISTANT
Séisme	FAIBLE
Mouvements de terrain	EXISTANT
Retrait-gonflement des argiles	IMPORTANT
Feu de forêt	EXISTANT
Radon	FAIBLE
Rupture de barrage	CONCERNÉ

Que fait la commune ?

En cas d'évènement impactant la commune, les services de secours publics interviennent sur le sinistre. Le Maire assure le pilotage et la coordination des secours : il est le **Directeur des Opérations de Secours (DOS)**. Pour cela, la commune s'appuie sur son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Document opérationnel à l'usage du Maire, des élus et du personnel municipal, il répond aux phases d'avant, pendant et après la crise. Si le sinistre touche plusieurs communes, le Préfet devient Directeur des Opérations de Secours et s'appuie sur le plan ORSEC.

L'ALERTE ET LES CONSIGNES GÉNÉRALES



Comment serez-vous alerté ?

En cas de danger imminent, l'alerte à la population peut être donnée par différents moyens, qui dépendent de la nature de l'événement.

FR-Alert	Message d'alerte directement diffusé sur les téléphones mobiles présents dans la zone de danger, sans application à installer.
Porte-à-porte	Réalisé par les élus et le personnel municipal auprès des habitants concernés.
Médias	Radio France Bleu Gironde, France Info, site internet et réseaux sociaux de la commune.
Panneaux	Panneaux à messages variables et affichage en mairie.

Point de rassemblement et salle d'accueil

En cas d'évacuation ou de mise à l'abri collective ordonnée par les autorités, le point de rassemblement et la salle d'accueil de la population sont fixés à la **Mairie de Saint-Michel-de-Fronsac** — 1 le Bourg, 33126 Saint-Michel-de-Fronsac.

LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- 📶 Téléchargez et consultez les canaux d'information officiels de la commune.

PENDANT

- 🏠 Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche.
- 📻 Écoutez la radio pour connaître les consignes des autorités.
- 🚫 N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge par le personnel enseignant.
- 📞 Limitez vos communications téléphoniques pour ne pas saturer les réseaux.

APRÈS

- 🚫 N'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités.
- 📶 Respectez les consignes des services de secours.

RISQUES NATURELS



Inondation

EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau. Sur la commune, le risque identifié est celui d'une **crue à débordement lent de cours d'eau** : la Dordogne sort lentement de son lit et envahit les terrains alentour, provoquant des inondations pouvant persister plusieurs jours voire plusieurs semaines.

- La commune est couverte par le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) « PPR - Saint-Michel-de-Fronsac » (réf. 33DDTM20020017), approuvé le 16/06/2003.
- La commune fait partie du Territoire à Risque important d'Inondation (TRI) de Libourne (33DREAL20130143).

Historique — 10 évènement(s) classé(s) en catastrophe naturelle

Libellé	Début	Journal officiel
Inondations et/ou coulées de boue	17/06/2021	02/07/2021
Inondations et/ou coulées de boue	27/02/2010	02/04/2010
Inondations et/ou coulées de boue	24/01/2009	29/01/2009
Inondations et/ou coulées de boue	25/12/1999	30/12/1999
Inondations et/ou coulées de boue	20/06/1993	03/12/1993

LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- ① Renseignez-vous en mairie sur le type d'inondation qui vous concerne.
- 🏠 Faites réaliser un diagnostic de vulnérabilité de votre maison.
- 🕒 Préparez un kit d'urgence 72 heures.

PENDANT

- 📍 Éloignez-vous des cours d'eau, des berges et des ponts.
- 🚫 N'allez pas chercher vos enfants à l'école.
- ✂️ Coupez si possible les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage.
- 🏠 Réfugiez-vous en hauteur avec votre kit d'urgence.

APRÈS

- 🚫 Ne prenez pas votre véhicule (30 cm d'eau suffisent à l'emporter).
- 📞 Évitez de téléphoner sauf urgence.
- 📻 Restez à l'écoute des consignes des autorités.

RISQUES NATURELS



Remontée de nappe

EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues. Elle peut provoquer l'inondation de caves et endommager le bâti (infiltrations dans les murs, désagrégation des mortiers à long terme).

- Niveau d'exposition sur la commune : zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe (fiabilité FORTE).
- Soyez très prudent lors des opérations de pompage de caves inondées, afin de ne pas fragiliser les murs.

LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- ① Renseignez-vous sur le niveau de la nappe auprès de la mairie.
- ② Évitez d'aménager des pièces de vie en sous-sol.

RISQUES NATURELS



Risques côtiers (submersion, tsunami)

EXISTANT

Les risques littoraux regroupent la submersion marine (inondation temporaire des zones côtières par la mer) et les tsunamis (vagues de grande hauteur provoquées par des séismes). Le changement climatique, en élevant le niveau moyen de la mer, aggrave ces risques. La commune, bordée par la Dordogne en zone estuarienne, est concernée dans le cadre du TRI de Libourne.

Historique — 3 évènement(s) classé(s) en catastrophe naturelle

Libellé	Début	Journal officiel
Chocs mécaniques liés à l'action des vagues	24/01/2009	29/01/2009
Chocs mécaniques liés à l'action des vagues	25/12/1999	30/12/1999
Chocs mécaniques liés à l'action des vagues	07/02/1996	09/07/1996

RISQUES NATURELS



Séisme

FAIBLE

Les tremblements de terre naissent dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses à la surface du sol. Sur l'échelle réglementaire, le risque sismique à Saint-Michel-de-Fronsac est de **niveau 2 sur 5**. Des obligations parasismiques s'appliquent en cas de travaux ou de construction à partir de ce niveau.

LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- ✓ Repérez les endroits où vous protéger (loin des fenêtres, sous un meuble solide).
- ✓ Fixez les appareils et meubles lourds.

PENDANT

- ✓ Abritez-vous près d'un mur porteur ou sous un meuble solide.
- ✓ En voiture, arrêtez-vous à distance des bâtiments.
- ✓ Restez attentif : des répliques peuvent survenir.

APRÈS

- ✓ Sortez du bâtiment par les escaliers.
- ✓ Éloignez-vous des côtes (risque de tsunami).
- ✓ Évitez de téléphoner sauf urgence.

RISQUES NATURELS



Mouvements de terrain

EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent des déplacements du sol ou du sous-sol, plus ou moins brutaux. Sur la commune, deux types sont recensés : les **affaissements et effondrements d'origine anthropique** liés à d'anciennes carrières souterraines, et les **éboulements ou chutes de pierres et blocs** liés à l'érosion des flancs rocheux.

Historique — 1 évènement(s) classé(s) en catastrophe naturelle

Libellé	Début	Journal officiel
Mouvement de terrain	25/12/1999	30/12/1999

7 cavités souterraines recensées (rayon de 100 m)

Identifiant	Type	Nom
AQIAA0020391	Carrière	Bellevue_01
AQIAA0020392	Carrière	Bellevue_02
AQIAA0020393	Carrière	Gazin
AQIAA0020394	Carrière	Balet_01
AQIAA0020395	Carrière	Balet_02
AQIAA0020396	Carrière	Balet_03
AQIAA0020397	Carrière	Canon_Bodet_Latour

RISQUES NATURELS



Retrait-gonflement des argiles

IMPORTANT

Les sols argileux gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements peuvent endommager les bâtiments (fissurations), notamment les maisons individuelles non conçues pour résister aux mouvements des sols argileux. Sur l'échelle réglementaire, le risque est de **niveau 2 sur 3** à Saint-Michel-de-Fronsac.

LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- ✓ Faites réaliser une étude géotechnique avant tout projet de construction.
- ✓ Éloignez les plantations arborées des fondations.
- ✓ Maintenez une humidité constante aux abords des fondations.

RISQUES NATURELS



Feu de forêt

EXISTANT

Un incendie de forêt ou de végétation est une combustion se développant sans contrôle dans un milieu végétalisé. La commune est concernée par les **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)** : débroussaillage des abords des constructions sur 50 m minimum, et des voies privées sur 10 m de part et d'autre.

- 90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains pas ou mal débroussaillés.
- Le non-respect de l'OLD expose à des sanctions pénales (jusqu'à 1 500 € ou 50 €/m²) et administratives.

LES BONS RÉFLEXES

AVANT

- ✓ Débroussailliez autour de chez vous avant l'été.
- ✓ Organisez les barbecues loin de la végétation.
- 🔥 Jetez vos mégots dans un cendrier.

PENDANT

- ✓ Donnez l'alerte : 112 ou 18.
- ✂ Éloignez les combustibles (bouteilles de gaz).
- 🏠 Abritez-vous dans un bâtiment en dur, fermez volets, portes et fenêtres.

APRÈS

- 📢 Restez à l'écoute des consignes des autorités.
- 🚫 N'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités.

RISQUES NATURELS



Radon

FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel, présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments peu ventilés. Sur l'échelle réglementaire, le potentiel radon de la commune est de **niveau 1 sur 3** (faible).

- Une bonne aération et ventilation des locaux, notamment des sous-sols et vides sanitaires, permet de limiter l'accumulation de radon.

RISQUES TECHNOLOGIQUES



Rupture de barrage

CONCERNÉ

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle entraîne une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue, formant une « onde de submersion » qui se propage vers l'aval et peut provoquer une augmentation très rapide et destructrice du niveau de l'eau.

- La commune est classée à risque pour cet aléa dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM33).
- Géorisques ne dispose pas à ce jour de données cartographiques précises pour ce risque sur la commune.

INFORMATIONS UTILES

Numéros utiles

Urgences (n° européen)	112
Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
Urgences sourds & malentendants	114 (sms)
Mairie de Saint-Michel-de-Fronsac	05 57 24 98 23

Liens utiles

Météo & vigilance	vigilance.meteofrance.fr
Crues	vigicrues.gouv.fr
Risques	georisques.gouv.fr
Préfecture de la Gironde	gironde.gouv.fr

Faites confiance à l'école

En cas de risque avéré, c'est bien compréhensible, les parents ont le réflexe d'aller chercher leurs enfants à l'école. Pourtant, tout déplacement ou toute tentative de communication par téléphone peut engendrer des complications dans la gestion de la crise et gêner les secours : embouteillage, exposition inutile au risque, saturation du réseau téléphonique. C'est pourquoi il est fortement recommandé d'attendre la fin de l'alerte avant d'agir. Rassurez-vous, l'école saura protéger vos enfants.

Mairie de Saint-Michel-de-Fronsac
1 le Bourg, 33126 Saint-Michel-de-Fronsac
05 57 24 98 23

Document réalisé à partir des données Géorisques (georisques.gouv.fr) et du Dossier Départemental des Risques Majeurs de la Gironde (DDRM33). Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune détaille l'organisation mobilisée en cas d'événement majeur.